# CATÉGORIES DES BIENS

#### **GROUPE 10**

#### **Armement**

Remarque - Ce groupe comprend à la fois les armes défensives et les armes offensives. Sont exclus de ce groupe les dispositifs de conduite de tir et de vislon de nult classés dans les groupes 12 ou 58.

- Bouches à feu, jusqu'à 30 mm Inclut: Mitrailleuses - Baionnettes - Brossesécouvilions pour mitrailleuses et pistolets. Exclut: Tourelles d'aéronefs.
- Bouches à feu, de plus de 30 mm jusqu'à 75 mm (exclu) Inclut: Mécanismes de culasse - Affûts - Lancegrenades pour grenades à cartouche intégrée, à un coup ou chargement automatique ou tir automatique.
- Bouches à feu, de 75 mm jusqu'à 125 mm Inclut: Mécanismes de culasse - Affûts - Refouloirs.
- Bouches à feu, de plus de 125 mm jusqu'à Inclut: Mécanismes de culasse - Commandes motrices - Boucliers.
- 1035 Bouches à leu de plus de 300 mm *Inclut*: Mécanismes de culasse - Systèmes d'entrainement - Commandes motrices.
- 1040 Armes chimiques et équipement, Inclut: Lance-flammes - Tubes lance-pot fumigenes.
- Apparells de lancement pour torpilies et 1045 grenades sous-marines Inclut: Rails de lancement pour grenades sousmarines - Tubes lance-torpilles.
- Apparells de lancement pour grenades, engins pyrotechniques et roquettes Inclut: Lance-roquettes aéroportés adaptables à l'utilisation des missiles et des lance-grenades à tubes Exclut: Lance-missiles aéroportés spécialement conçus - Lance-roquettes largables - Carénages de lanceurs conçus pour cellules spéciales - Lancegrenades pour fusits - Lance-grenades pour grenades à cartouche intégrée, à un coup ou chargement automatique ou tir automatique
- Filets et barrages, artillerie Remarque - Cette classe comprend uniquement les filets et barrages pour la défense des ports.
- 1075 Équipement de démagnétisation et déminage
- 1080 Equipement de camouflage et simulation Inclut: Artillerie factice - Avions factices - Véhicules factices - Filets de camouflage équipés.
- 1095 Armes diverses Inclut: Canons lance-amarres - Canons catapultes - Canons pour exécuter un feu de salve - Canons à signaux - Canons à fusées éclairantes - Ballons de barrage - Accessoires qui n'ont pu être classés ailleurs concernant des armes figurant dans ce groupe - Distributeurs consommables de bombes.

### **GROUPE 12**

## Appareils de conduite de tir

Remarque - Les ensembles, sous-ensembles et composants de condulte de tir sont rangés:

- Dans les classes appropriées de ce groupe quand:
  - Ils sont conçus pour des applications multiples à différents types d'équipement de conduite de tir.
     Ils sont modifiés pour être utilisés avec des systèmes de
  - télécommande de missiles.
  - (3) Ils sont spécifiquement conçus pour des systèmes de télécommande de misslles embarqués.
  - (4) Il s'agit d'équipement radar spécifiquement conçu pour les systèmes de conduite de tir.

    (5) Les caractéristiques de vision, à la fois de nuit et de
  - jour, sont réunles dans un même ensemble.
- b. Dans les classe 1270 ou 1280 respectivement, quand ils sont spécifiquement conçus pour la commande de l'armement de bord des aéroness ou le bombardement
- c. Dans la classe 1430 quand ils sont spécifiquement conçus pour des systèmes de télécommande de missiles, à l'exception des missiles embarqués.
- d. Dans les classes appropriées du groupe 58, quand ils sont conçus pour des applications multiples communes à l'équipement de condulte de tir et à l'équipement des transmissions.
- e. Dans les classes appropriées du groupe 58 lors qu'ils sont conçus pour la vision de nuit.
- 1210 Appareils directeurs de conduite de tir
- 1220 Apparells de visée et calculateurs de conduite de
- 1230 Systèmes de conduite de tir, complets Remarque: Cette classe comprend uniquement les systèmes complets de conduite de tir. Tout ce qui n'est pas système complet, tel que composants séparés, ensembles, pièces, équipements annexes et accessoires utilisés dans des systèmes de conduite de tir, est rangé dans d'autres classés.
- 1240 instruments optiques de visée et de télémétrie Inclut: Périscopes sous-marins - Télémètres en site et en azimut - Viseurs télescopiques - Instruments d'optique incorporés à l'équipement de conduite de
- 1250 Mécanismes stabilisateurs pour la conduite de tir
- 1260 Equipement de désignation et d'indication de conduite de tir Inclut: Équipement d'indication pour tourelles, canons, lance-torpilles et projecteurs - Équipement de désignation d'objectifs - Systèmes de synchronisation.
- 1265 Équipement d'émission et de réception pour la condulte de tir, saut pour aéronets <u>Inclut</u>: Émetteurs, émetteurs-récepteurs, récepteurs, récepteurs, récepteurs pour la conduite Exclut: Équipement émetteur-récepteur, spécialement conçu pour être utilisé sur ou avec materiel radar de conduite de tir.